



Protocole sanitaire Gîtes de France en Bretagne

Mesures d'hygiène spécifiques liées au Coronavirus

Chers Adhérents,

Vous êtes nombreux à vous poser la question des consignes de ménage pour empêcher la propagation du COVID-19 au sein de vos hébergements. Pour vous y aider voici quelques informations et bonnes pratiques qui pourraient vous être utiles :

Pour éviter de remettre le virus en suspension dans l'air il faut éviter lors du nettoyage du logement : la pulvérisation de produit directement sur les surfaces (hors tissus, matelas, canapé...) ; l'aspiration des sols (préférez la raclette en latex si possible) : l'utilisation d'éponges, chiffons (préférez les lingettes jetables ou lavettes).

Pour votre information :

L'Organisation Mondiale de la Santé recommande particulièrement d'utiliser de l'eau de Javel pour désinfecter l'hébergement [ce produit est un « virucide », ce qui signifie qu'il détruit le virus] ou encore des produits contenant au moins 70% d'alcool. Vérifiez la date d'expiration de vos produits. Ne mélangez jamais de l'eau de javel avec de l'ammoniaque ou tout autre nettoyant. Ne surdosez pas les produits, respectez les temps d'application et vérifiez les étiquettes pour être certain de leur efficacité par rapport à la désinfection.

Attention : N'utilisez pas de vinaigre blanc comme désinfectant car ce dernier n'est pas efficace contre le coronavirus.

N'oubliez pas :

Appliquez strictement les 5 gestes « barrière » qui sont indispensables à chacun d'entre nous :

1. Lavez-vous les mains. régulièrement

Cela semble évident, et pourtant se laver les mains soigneusement, avec de l'eau et du savon, durant 30 secondes minimum, est indispensable. Renouvelez cette opération régulièrement. Pour bien vous laver les mains, frottez les paumes, l'extérieur, les poignets, les jointures, le bout des doigts, les ongles.

Tamponnez vos mains avec une serviette propre. Si vous êtes en extérieur et que vous n'avez pas de savon, utilisez du gel hydroalcoolique.

Fermez les robinets avec une serviette ou un mouchoir en papier. Si vous avez utilisé des gants, lavez vous les mains immédiatement après leur retrait.

2. Toussez dans votre coude

3. Utilisez des mouchoirs à usage unique et les jeter

4. Ne pas serrer la main ni embrasser

5. Respectez la distance d'un mètre avec toute autre personne



Si l'hébergement n'a pas été occupé dans les 5 derniers jours, le protocole habituel de nettoyage suffit. Aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Il est uniquement recommandé de bien aérer les locaux et de laisser couler l'eau afin d'évacuer le volume qui a stagné dans les canalisations intérieures pendant la durée de fermeture.

Si l'hébergement a été occupé dans les 5 derniers jours, procédez au nettoyage et à la désinfection de votre hébergement. La première chose à faire après le départ de vos clients est d'aérer en grand. Les horaires habituels (départ 10 h et arrivée 16 h) peuvent être adaptés en fonction de la taille de votre hébergement : dans ce cas, si les contrats ont déjà été faits, vous devrez convenir avec vos clients des horaires, en leur expliquant que vous le faites dans leur intérêt. Si vous souhaitez changer vos horaires de départ/arrivée pour tous vos contrats à venir, vous pouvez le demander au service Adhérents qui le programmera pour vous (ou vous avez la main depuis votre bureau propriétaire, « Paramétrage Heure d'arrivée/départ »). Si vous avez un contact physique avec vos clients, respectez bien les mesures « barrière ».

Comment faut-il nettoyer son logement ?

1. Munissez-vous de serviettes en papier, de lingettes en microfibre et d'autres accessoires de ménage jetables. Si vous préférez faire le ménage avec des accessoires réutilisables, lavez-les en machine à la température la plus élevée que l'accessoire peut supporter (chiffons, serpillières à 60° minimum pendant une heure). Désinfectez balais, raclettes, seaux entre chaque utilisation (trempage 30 minutes dans de l'eau javellisée).

2. Protégez-vous pour faire le ménage

Avant tout nettoyage, mettez des gants jetables (gants extra fins) et un masque. Les gants et le masque doivent être jetés après chaque séance de ménage. N'oubliez pas de vous laver les mains immédiatement après avoir retiré les gants.

3. Aérez les pièces avant de les nettoyer

Il faut aérer le gîte ou la chambre d'hôtes en procédant à une aération régulière par ouverture des fenêtres avec les règles habituelles d'ouverture quotidiennes (10 minutes matin et soir, voire 20 minutes par jour).

Laissez circuler l'air frais pendant au moins 20 minutes avant le nettoyage. Si possible, laissez toutes les fenêtres ouvertes du début à la fin.

De plus il est recommandé, pour le système de ventilation, de veiller à ce que les orifices d'entrée d'air en pièces de vie ne soient pas bouchées, que les bouches d'extraction dans les pièces de service ne soient pas obstruées et que le fonctionnement du groupe ventilateur d'extraction de la VMC fonctionne correctement. Les grilles de la VMC doivent être nettoyées entre chaque arrivée et départ.

4. Nettoyez avant de désinfecter

Le nettoyage consiste à utiliser du savon ou un détergent et de l'eau pour enlever la saleté, les germes et les impuretés. La désinfection consiste à utiliser des produits chimiques comme l'eau de Javel ou l'alcool pour tuer les germes. Faire les deux est le meilleur moyen de réduire la propagation de l'infection

Donc, avant de désinfecter les différentes surfaces, pensez à les nettoyer avec du savon et de l'eau, ou un détergeant si c'est sale. En nettoyant ainsi, vous facilitez l'éradication du coronavirus.



5. Désinfectez les surfaces de la maison

L'eau de Javel domestique diluée à 0.5 %, les produits d'entretien (validés par la norme 14476) ou avec au moins 70 % d'alcool sont indiqués pour la désinfection.

Privilégiez le nettoyage régulier des objets/surfaces en insistant sur les surfaces les plus utilisées : poignées de portes, interrupteurs, télécommande, robinetteries cuisine et sanitaires, plans de travail et évier, WC, douche et/ou baignoire, lavabo, rampe d'escalier... avec ces produits désinfectants.

Vous pouvez également utiliser un nettoyeur vapeur, en vérifiant bien le niveau de température.

6. Lavez la vaisselle

Pour limiter la contamination du coronavirus dans l'hébergement, conseillez aux clients de laver la vaisselle en privilégiant le lave-vaisselle (laver minimum à 60°).

7. Lavez le linge de maison à la température la plus élevée (un cycle d'au moins 60°C pendant au moins 30 minutes.).

Cela comprend les draps, les alèses, les housses de matelas, les serviettes de toilette et de bain, les torchons.. Et surtout **évit**ez de les **secouer pour ne pas créer un aérosol de particules virales et ne les plaquez pas sur vous**. Portez des gants lorsque vous manipulez le linge sale.

Il vous faudra prévoir des sacs poubelles pour y mettre les linges sales

8. Nettoyez et désinfectez les paniers à linge. Pensez à utiliser une housse jetable ou lavable en machine. Désinfectez les surfaces extérieures des appareils de nettoyage comme le lave-vaisselle et le lave-linge.

9. Que faire pour, les canapés, les tapis, les rideaux et les autres surfaces souples et poreuses

Pour vos canapés, vous pouvez prévoir un jeu de plaids ou une housse lavables à 60°). Ou, si vous voulez aller plus loin, vous pouvez pulvériser une solution hydroalcoolique dessus.

Pour les tissus, rideaux, couvertures vous pouvez les laver à la machine en respectant les instructions du fabricant ou également y pulvériser directement dessus une solution hydroalcoolique.

Vous pouvez également utiliser un nettoyeur vapeur lorsque les matériaux le supportent.

10. Nettoyez et désinfectez le mobilier sanitaire (cuvette, bidet, lavabo), la robinetterie et les poignées avec de l'eau de javel diluée à 0,5% ou avec un produit désinfectant (Norme 14476).

11. N'oubliez pas de vérifier les dates d'expiration de vos produits.

Ne mélangez jamais l'eau de javel domestique avec de l'ammoniaque ou d'autres produits d'entretien car cela peut libérer des gaz toxiques.

12. Retirez les documents et objets non indispensables

Enlevez les revues, les documents et les livres dans vos hébergements afin de limiter la propagation des microbes. Allégez le gîte ou la maison d'hôtes de coussins, petits meubles, bibelots non essentiels.

13. Jetez tous produits entamés

Les condiments (huile, sel, poivre...) ou les produits alimentaires entamés ont pu être contaminés. Il est préférable de les jeter.



14. Nettoyez et désinfectez les éléments de loisirs mis à disposition

Que ce soit les jeux de société ou les jeux en extérieur, ainsi que les meubles de jardin et barbecue, il est nécessaire de renforcer leur nettoyage et désinfection.

15. Nettoyez les climatiseurs (si vous en avez un)

Les climatisations sont des milieux où se développent et prolifèrent les microbes et les germes, Il est primordial de veiller au bon entretien de celles-ci et de nettoyer à minima le filtre entre chaque séjour.

16. Affichez clairement les consignes et les protocoles Covid-19 dans votre hébergement

17. Indiquez les services médicaux les plus proches : pharmacie, hôpital (à minima dans le classeur d'accueil), services d'urgences.

18. L'accueil devra se faire de préférence à l'extérieur de l'hébergement si la météo le permet. L'état des lieux à l'arrivée et au départ et/ou l'accueil des clients en chambres d'hôtes ne se fera idéalement qu'avec une seule personne de la famille ou du groupe.

Enfin, pour vos clients à venir, quelques préconisations qui peuvent également être utiles afin de réduire la propagation des infections et des virus au sein de vos hébergements :

- Mettre à disposition des clients des savons et, dans la mesure du possible, des préparations à base d'alcool ;
- Fournir des boîtes de mouchoirs de papier ; des lingettes de ménage ;
- Mettre des produits désinfectants à disposition des clients et les inciter à les utiliser (du type eau de javel dilué à 0.5% ou tout produit validé par la norme EN 14476).

Piscines et équipement "bien-être" (sauna, spas...) :

Leur accès ne sera possible que dans le respect des directives du gouvernement et/ou d'un éventuel arrêté préfectoral.

Aucune étude concernant la survie du Covid-19 dans l'eau des piscines n'est disponible à l'heure actuelle. En principe, l'eau des piscines ne semble pas être un lieu propice pour la survie et le développement des virus. Les virus qui possèdent une enveloppe – virus grippaux ou virus de la famille des coronavirus (donc Covid-19)- sont trop fragiles et survivent peu longtemps dans le milieu extérieur pour se transmettre dans les piscines. Ce sont les virus dits nus car non-enveloppés qui sont généralement beaucoup plus résistants dans l'environnement et peuvent survivre plusieurs jours dans l'eau, même si cette eau est traitée (adénovirus, norovirus, entérovirus ou virus de l'hépatite A par exemple).

Le respect des normes de désinfection appropriées et des comportements individuels adaptés doivent donc permettre d'éviter le risque de transmission hydrique du virus COVID-19. Afin de limiter au maximum les risques d'attraper le coronavirus en se baignant, il faut avoir une continuité dans la désinfection de la piscine (maintenir un bon niveau de désinfection). Ces mesures de désinfection doivent également s'accompagner des règles d'hygiène strictes et d'une limitation de la capacité d'accueil dans les piscines. La fréquentation maximale instantanée ne doit pas dépasser trois personnes pour 2 mètres de plan d'eau en plein air et une personne par mètre de plan d'eau couvert.

Il est également recommandé d'inviter les baigneurs hors de l'eau à respecter les gestes barrières (éternuer, tousser dans ses mains et de réaliser un lavage des mains à l'eau et au savon immédiatement après) pour éviter une transmission interindividuelle en dehors des bassins.

Ces recommandations (issues de l'avis de la SF2H- Société Française d'Hygiène Hospitalier) sont basées sur les connaissances actuellement disponibles et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des connaissances scientifiques.

Cette check-list de ménage a été créée d'après les recommandations formulées par les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC). Conservez-la pour vous y référer lorsque vous ferez le ménage de votre hébergement

Gîtes de France décline toute responsabilité ou ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, quant à l'exhaustivité, l'exactitude, la fiabilité, la pertinence de ce contenu divulgué à quelque fin que ce soit. Toute confiance accordée à ces informations relève de votre responsabilité